

AOÛT 2015

N°55



# Bulletin Municipal

## Dans ce numéro :

Présentation des  
Budgets Primitifs 2015

- ◆ Commune
- ◆ Parc Locatif
- ◆ Pompes funèbres

Vie Citoyenne

- ◆ Listes électorales
- ◆ J'aime mon village, je le protège



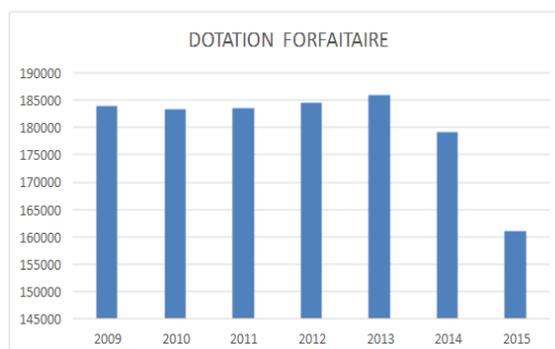
Les budgets primitifs de l'année 2015 ont été votés le 31 Mars.

**LE BUDGET GENERAL** : Il s'équilibre à hauteur de **2.234.000 €**.

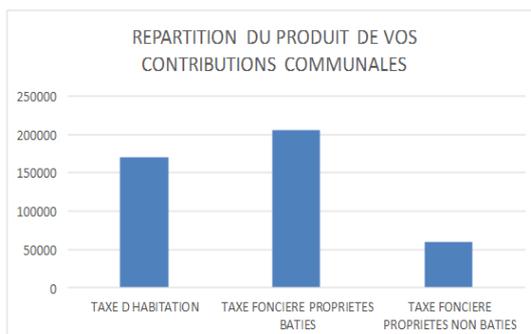
Fonctionnement : 1.210.000 € - Investissement : 1.024.000 €

## DOTATIONS DE L'ETAT :

Malgré les difficultés liées au contexte économique, notamment la diminution des dotations de l'Etat ( voir tableau ci-contre) l'équilibre budgétaire est maintenu . Grâce aux efforts de gestion, l'évaluation des meilleurs coûts permet de maîtriser les dépenses et de préserver la qualité des services rendus à la population.



## TAUX D'IMPOSITON 2015



Pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre son objectif de stabilité des taux d'imposition :

- \* taxe d'habitation : 16,36%
- \* taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,98%
- \* taxe foncière sur les propriétés non bâties : 114,15%

MAIRIE de PEPIEUX

50 Bd du Minervoix  
11700 PEPIEUX

Tél : 04.68.91.41.12

Fax : 04.68.91.58.06

Courriel :

mairie.pepieux@wanadoo.fr

Site :

www.mairie-pepieux.fr

## DETAILS SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Opérations d'investissement : 345.098,24 € dont 264.300,00 € prévus pour la réalisation de l'aire agricole ( lavage des machines à vendanger et remplissage des pulvérisateurs) subventionnée à hauteur de 30%.

- Emprunts : Une dépense majorée par le remboursement d'un capital de prêt de 100.000 € (préfinancement TVA POLE SANTE) qui ramène le montant des annuités dues au titre des prêts contractés par la commune à 65.000 €.

# BUDGETS PRIMITIFS 2015

## Présentation détaillée

### COMMUNE BUDGET GENERAL

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>RECETTES</b>	<b>1 210 000,00</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>1 210 000,00</b>
Report excédent 2014	151 864,36	Charges à caractère général	327 450,00
Produits de services, du domaine et ventes	61 250,00	Charges de personnel et frais assimilés	534 100,00
Impôts et taxes	470 641,00	Atténuations produit ( Attributions de compensation)	7 100,00
Dotations, subventions et participations	319 244,64	Autres charges de gestion courante	283 350,00
Autres produits de gestion courante	127 000,00	Charges exceptionnelles	3 000,00
Produits Financiers (participations)	30 000,00	Charges financières	37 000,00
Opérations d'ordre entre sections (travaux régies)	50 000,00	Dotation aux amortissements	18 000,00

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>RECETTES</b>	<b>1 024 000,00</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>1 024 000,00</b>
Subventions d'investissement	528.761,00	Report résultat 2014	392 401,76
Emprunts	190.000,00	Subventions d'équipement Versées (Travaux Electrification)	17 500,00
Dotations fonds divers et réserves	110.137,24	Immobilisations corporelles	54 000,00
Affectation résultat 2014	177.101,76	Opérations d'Investissement	345 098,24
Dotation aux amortissements	18.000,00	Emprunts et dettes assimilées	165 000,00
		Opérations d'ordre entre sections (travaux régies)	50 000,00

## *PARC LOCATIF*

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>RECETTES</b>	<b>275 000,00</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>275 000,00</b>
Report excédent 2014	106 383,20	Charges à caractère général	147 000,00
Impôts et taxes	4 000,00	Autres de personnel	15 000,00
Autres produits de gestion courante	134 616,80	Autres charges de gestion courante	100 000,00
Opérations d'ordre entre sections	30 000,00	Charges financières	11 000,00
		Charges exceptionnelles	2 000,00

### SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>RECETTES</b>	<b>202 000,00</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>202 000,00</b>
Report excédent 2014	193 701,20	Immobilisations corporelles	121 000,00
Dépôts et cautionnements reçus	298,80	Emprunts et dette assimilées	43 000,00
Produits de Cessions	8 000,00	Dépenses imprévues	8 000,00
		Opérations d'ordre entre sections	30 000,00

## *POMPES FUNEBRES*

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>RECETTES</b>	<b>8 300,00</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>8 300,00</b>
Report excédent 2014	1 033,72	Charges à caractère général	6 899,59
Ventes de produits	7 266,28	Opération d'ordre	1 400,41

### SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>RECETTES</b>	<b>2 570,00</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>2 570,00</b>
Report excédent 2014	1 169,59		
Opérations d'ordre	1 400,41	Immobilisations corporelles	2 570,00

## VIE CITOYENNE

### Réouverture des listes électorales

La loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions, aux élections régionales et départementales a modifié le calendrier électoral.

Le prochain renouvellement des conseils régionaux aura lieu les **6 et 13 Décembre**. Ce report de date de mars à décembre 2015 prévoit une **procédure exceptionnelle de révision des listes électorales**.

La mise en œuvre de cette procédure permet de prendre en compte pour le scrutin de Décembre prochain toutes les demandes d'inscription reçues **du 1<sup>er</sup> janvier de cette année au 30 septembre inclus**.

Elle vise à permettre aux citoyens inscrits au-delà du 31 Décembre 2014 de bénéficier d'une **inscription anticipée** et de figurer sur la nouvelle liste électorale qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2015 et le restera jusqu'au 29 Février 2016.



#### Situation des jeunes atteignant dix-huit ans avant le scrutin régional de décembre 2015

Inscription d'office : dès lors qu'ils figurent sur le fichier du recensement du ministère de la défense.

Démarche volontaire : demande d'inscription recevable en Mairie en cas d'absence de recensement ou déménagement.

#### Situation des ressortissants de l'Union européenne

La procédure exceptionnelle de révision des listes électorales ne concerne que les listes électorales générales et non les listes électorales complémentaires.

Les ressortissants de l'Union Européenne résidant en France ne sont pas autorisés à participer à ce scrutin puisque leur droit de vote est limité aux élections municipales et européennes.

#### **RAPPEL : Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales**

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser en Mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat  
Tél : 04 68 91 41 12 - courriel : mairie.pepieux@wanadoo.fr

### *J'aime mon village, je le protège !*

**Local des WC PUBLICS du Parc Municipal incendié, dégradations dans l'Eglise (sacristie visitée, bois doré du tabernacle brulé à la bougie), sans compter les dépôts sauvages de déchets sur le territoire de la Commune, les dépôts en vrac dans les conteneurs à ordures ménagères, leur encombrement par des usagers extérieurs à la Commune, les sacs jaunes accrochés en guirlande sur voie publique hors jours de collecte, le non respect du tri sélectif, les pneus crevés sur véhicules en stationnement.....**

Autant d'incivilités, d'actes de délinquance, de malveillance qui représentent aujourd'hui un véritable fléau.

Une attitude observée d'une part chez nos jeunes, d'autre part chez des moins jeunes, qui porte atteinte à la collectivité et qui coûte cher ! L'incivisme ne nuit pas qu'à la qualité de vie, c'est aussi un enjeu économique.

Pas moins de deux plaintes déposées en Gendarmerie en l'espace de deux mois, des courriers d'avertissement aux contrevenants qui placent aujourd'hui vos élus dans l'obligation d'engager une réflexion sur les actions à mener :

- ◆ sensibiliser le public à la citoyenneté
- ◆ lutter contre les actes de délinquance pour préserver la tranquillité publique

